



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide au développement

Question écrite n° 66062

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le sommet mondial sur l'alimentation qui s'est déroulé du 16 au 18 novembre 2009 à Rome dans l'indifférence quasi-générale. En effet, alors que plus d'un milliard de personnes dans le monde souffre de la faim, aucune mesure significative ni aucun financement précis ne sont ressortis de ce sommet lors duquel les dirigeants des pays riches ont brillé par leur absence. Pour les organisations non gouvernementales, cette indifférence à l'égard du problème de la faim dans le monde est un véritable scandale. Les engagements qui avaient été pris lors de la conférence de la FAO de juin 2008 n'ont pas été suivis d'effets, tout comme les engagements du G8 en juillet 2009, dont on attend toujours la traduction concrète. Le sort des centaines de millions de personnes souffrant de la faim dans le monde devrait pourtant être une priorité absolue pour la communauté internationale. Cette mobilisation implique des moyens financiers à la hauteur des enjeux pour soutenir la production agricole locale des pays les plus pauvres et une évolution des règles du commerce international. Elle lui demande donc de lui indiquer par quelles mesures le Gouvernement entend marquer sa volonté de contribuer à éradiquer durablement le scandale de la faim dans le monde.

Texte de la réponse

La crise alimentaire de 2008 a révélé les conséquences d'un désintérêt pour l'agriculture, marqué par la baisse de l'aide au développement dans ce secteur, le recul des politiques agricoles et une confiance excessive dans les marchés mondiaux. Elle a rappelé au monde que la sécurité alimentaire est un impératif pour la stabilité politique, même si les conflits peuvent avoir bien d'autres causes. La crise alimentaire de 2008 n'était pas seulement une conséquence de l'insuffisance de l'offre sur les marchés agricoles mondiaux. Elle était également liée aux dérèglements des marchés. En appelant à un Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, le 3 juin 2008, à Rome, le Président de la République a plaidé pour plus de cohérence dans les décisions internationales ayant des impacts sur la sécurité alimentaire mondiale et, particulièrement, celle des pays en développement ; pour la mobilisation de toute la connaissance et l'expertise mondiale sur les défis que pose la nécessité de nourrir 9 milliards d'humains en 2050 et d'éradiquer la faim ; pour plus d'investissements dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la lutte contre la malnutrition dans les pays en développement. En matière de gouvernance, le partenariat mondial a bien progressé, puisque la réforme du Comité de la sécurité alimentaire (CSA) de l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), formellement approuvée par la conférence de la FAO le 23 novembre 2009, donne naissance à une plate-forme ouverte de coordination stratégique permettant de s'assurer de la cohérence des politiques qui ont des impacts sur la sécurité alimentaire mondiale. La création d'un groupe d'experts de haut niveau (HLPE) dans le cadre de la réforme du CSA permet de disposer d'un outil capable de jouer en matière de sécurité alimentaire le rôle du GIEC sur le changement climatique. En ce qui concerne les engagements financiers, la mobilisation internationale, en réponse à la crise alimentaire de 2008 et à la crise financière de 2009, a été importante. La communauté internationale a été remarquablement réactive, à travers de nouveaux instruments, décidés et mis en oeuvre dans des délais records. Sous la présidence française de l'Union européenne, une facilité européenne

additionnelle de réponse rapide à la crise, dotée de 1 milliard d'euros, a ainsi été adoptée et mise en oeuvre. Les engagements pris à L'Aquila en juillet 2009 pour trois ans portaient sur plus de 20 milliards de dollars. La France y a pris toute sa part, puisqu'elle a prévu de consacrer plus de 1,5 milliard d'euros à la sécurité alimentaire sur trois ans. Ces engagements concernent l'action de l'agence française de développement (AFD), qui soutient, à hauteur de plus de 323 millions d'euros en 2009, des projets dans le domaine de la sécurité alimentaire. Au niveau multilatéral, la France a augmenté sa contribution au FIDA (35 millions d'euros sur pour le triennium 2010-2012, contre 23 millions d'euros lors de la reconstitution précédente). D'une façon générale, la part de l'aide consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire augmente et l'application des principes de Paris et d'Accra sur l'efficacité de l'aide dans le secteur progresse. L'augmentation des enveloppes ne fera pas tout. L'alignement de l'aide sur des politiques nationales négociées entre les acteurs nationaux est essentiel. Dans cet esprit, la France a soutenu les travaux de l'équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire (HLTF), créée par M. Ban Ki Moon début 2008 et qui réunit 23 agences multilatérales pour améliorer la coordination sur le terrain. Notre pays souhaite aller plus loin : nous proposons qu'une feuille de route sur deux ans pour la sécurité alimentaire mondiale soit rapidement débattue et adoptée par le Comité de la sécurité alimentaire (CSA) réformé. Cette feuille de route devra consolider les visions prospectives pour une alimentation durable, suffisante et saine à l'horizon 2050 et donner l'impulsion à des revues conjointes des politiques de sécurité alimentaire, avec, notamment, un objectif d'intégration des actions aux niveaux national et régional. Elle devra prévoir des recommandations pour améliorer l'efficacité et la coordination de l'aide. Nous proposons aussi que la feuille de route traite sans attendre de trois questions cruciales : premièrement, la volatilité et l'insécurité des prix agricoles sur les marchés mondiaux ; il faut en analyser les ressorts et trouver des solutions, y compris par de nouvelles régulations, pour y remédier et en limiter les effets, en particulier pour les agriculteurs familiaux qui sont les plus exposés ; deuxièmement, l'importance du développement rural, y compris l'adoption de politiques intégrées d'appui à l'agriculture familiale et à la sécurité alimentaire dans les pays en développement, la réforme agraire et la gestion du foncier agricole pour faire face aux risques de prédation et de spéculation ; troisièmement, enfin, les conséquences du changement climatique. La communauté internationale s'est désormais ralliée à ce partenariat. L'étroite collaboration avec certains pays dont le Brésil a permis de faire bouger les lignes. Positionnement nouveau de leur part, les États-Unis affirment désormais leur volonté de travailler en relation avec le CSA réformé et inscrivent leurs interventions dans le cadre de la promotion du partenariat mondial.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66062

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11575

Réponse publiée le : 12 janvier 2010, page 276